

## Bénédition de la chapelle du château de Pugny

(27 mars 1731)

Aujourd'hui vingt sept mars audit ans, nous soussigné nous étant transporté dans le château de Pugny, en conséquence de la commission de Mgr Hiérosme Louis de Foudras, conte de lion, évêque de Hoans, coadjuteur de Mgr l'illustrissime et révérendissime évêque de poitiers, messire Jean-claude de la Poppe, de...et en date du vingt du dit mois, à nous adressé, et dont il y a autant dans le trésor du château du dit Pugny, pour faire la bénédiction d'une chapelle, ou oratoire non fondée, quant à présent dans le dit château, avons le dit jour ci-dessus, avec les cérémonies ordinaires béni la dite chapelle en présence de messire Joseph Frogier, prêtre faisant les fonctions curiales audit Pugny, messire Mathurin Chappot, prêtre, curé du Breuil Bernard, de messire Pierre Théodore Tafforeau, prêtre, curé de Largeasse, messire Jean Le Fort, prêtre servant le prieuré dudit lieu de Largeasse et de haut et très puissant seigneur Monseigneur Denis François Mauroy, marquis seigneur dudit Pugny, mestre de camp capitaine au Régiment Dauphin cavalerie, Gouverneur de la ville et citadelle de Tarascon en Provence, de M<sup>o</sup> André Thomas Denis..fermier général de la terre et des revenus du prieuré dudit Pugny

Note de Denis Vatinel : curieusement les revenus du prieuré de Pigny sont entre les mains du fermier général de Pigny et il n'y a pas de prieur de Pigny  
Les prêtres présents sont ceux des terres de la châtellenie de Pigny

La chapelle n'a pas de fonds c'est à dire de revenu, c'est un simple oratoire et donc peut être installée comme une chapelle domestique dans n'importe quelle pièce du château .Il n'y avait donc pas de bâtiment distinct à usage de chapelle

La chapelle du château de Pigny, si elle a existé à l'origine, avait disparu depuis longtemps